

La revue de presse et les décryptages d'Eval-Opti, en lien avec la question de l'optimum des filières agricoles et alimentaires.*

EDITO

L'affichage environnemental des produits passera-t-il l'automne ?

Depuis la conférence des Nations unies sur le développement durable Rio+20, qui s'est tenue du 20 au 22 juin 2012, et à l'aube de la toute prochaine "conférence environnementale" française, la conscience des controverses liées aux enjeux environnementaux semble bel et bien avancer. Chaque jour qui passe laisse apparaître un peu davantage les flous et les faux-semblants des engagements pris il y a quelques mois ou quelques années au service du développement durable ou du verdissement de l'économie. Les embûches dont le chemin est semé sont de plus en plus au cœur de l'actualité, ce qui tranche avec cette époque pas si lointaine, relativement insouciant, où les points faibles des stratégies environnementales restaient en dehors des écrans de contrôle.

D'une certaine façon, la période estivale a connu un tel cumul de situations explicites, sur les principaux fronts, que nous voilà parfaitement éclairés sur la logique d'un système qui renouvelle très efficacement les moyens d'assurer sa continuité et son développement dans le temps et l'espace.

Cet Echo de l'Optimum reprend ci-dessous quelques informations recueillies pendant les mois de juillet et août, dont le dénominateur commun pourrait être la résistance au changement.

Retrouvez la suite de cet édito sur la page d'accueil de notre site : www.eval-opti.fr.

EO La phrase qui pouvait surprendre

Par Xavier Beulin, président de la FNSEA, au sujet de la discussion sur les prix alimentaires avec la grande distribution :

« Le moment n'est-il pas venu de s'interroger sur l'adéquation de l'offre et des éléments qui jouent sur le prix. Les services divers, les multiples emballages sont-ils vraiment nécessaires au consommateur, dont la priorité est de se nourrir ? ».

Source : Les Echos, 30 août 2012.

EO Relocalisation de l'économie

Les salariés de Fralib veulent renouer avec les filières agricoles locales

Les salariés de Fralib continuent de défendre leur projet de reprise de l'activité et de chercher le moyen de financer le lancement de leur SCOP. Unilever voulant fermer l'usine de production de thé et d'infusion de Gémenos (région PACA), ce groupe néerlandais ne facilite pas la tâche des salariés attelés à la définition d'une stratégie de maintien et de reconversion de leurs ateliers. En effet, c'est une sorte de revirement que ceux-ci envisagent, pour retrouver le chemin de filières d'approvisionnement régionales, en lien avec des agriculteurs qui pourraient de nouveau produire des plantes aromatiques et médicinales typiques de Provence. Rappelons que l'activité actuelle de l'usine consiste à transformer une matière première en provenance... d'Amérique du Sud. Un chantier est donc ouvert sur le front de la relocalisation de l'amont, sans l'aide d'Unilever pour l'instant, malgré les demandes répétées des salariés. Autre volet stratégique dans ce dossier : la question de l'utilisation de la marque "Eléphant", sur laquelle les porteurs de la SCOP compte pour espérer exister sur le marché. A ce sujet, l'avis de l'avocate en droit social Alexandra Soumeire ouvre sur des perspectives intéressantes. Pour elle, dans le cadre d'une **convention de revitalisation**, les représentants de l'état peuvent considérer que la marque doit revenir au territoire et non au groupe industriel, au même titre que les autres leviers de l'emploi local. Et elle ajoute « Fralib est né du rachat de l'usine d'infusions et de thés Eléphant : la marque est inscrite dans ses gènes industriels et nécessaire au succès du projet de reprise des salariés ». Dans ce cas, ce serait au préfet d'exiger que cet ingrédient soit intégré dans la convention.

Source : Les Echos, 30 août 2012.

*** : l'optimum agricole et alimentaire est la préoccupation centrale d'Eval-Opti, et repose sur le rapport entre, d'un côté, les produits et services apportés par l'agriculture, et de l'autre, les impacts économiques, sociaux et environnementaux des filières agricoles et alimentaires.**

EO Logistique

Doutes au sujet de la faisabilité d'une taxe climatique aux frontières de l'Europe

Si des objectifs internationaux ambitieux sont régulièrement fixés en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), et si des fonds sont constitués pour aider les pays en développement à ajuster leur stratégie énergétique et à commencer à se prémunir des effets du réchauffement climatique, ceux qui attendent des engagements plus fermes de la part de l'Europe formulent des propositions diverses.

C'est le cas de **Monique Barbut**, ex-présidente du Fonds pour l'environnement mondial, qui ne cache pas son impatience et souhaite ardemment la mise en place d'une « taxe climatique aux frontières, un protectionnisme environnemental ». Pour elle, cela consisterait d'abord à « repérer les produits qui, par leur processus de fabrication, **contiennent plus de CO₂ que ce qui est autorisé pour les produits fabriqués en Europe** ». Monique Barbut affirme qu'il s'agit là d'une façon efficace de stabiliser les émissions de GES, avec des effets économiques positifs. Comment fixer des "normes carbone" pour les produits, comment faire respecter ces normes par les entreprises européennes (toutes ne sont certainement pas exemplaires !), comment calculer le contenu carbone des produits importés de façon fiable ? Toutes ces questions restent malheureusement sans réponse et le moyen de résoudre les difficultés liées à la mise en place d'un tel système d'évaluation et de taxation est soigneusement éludé. Espérons que, dorénavant, les apporteurs de solutions intéressantes ne feront pas l'économie de joindre le "plan de faisabilité" qui rendrait possible les changements qu'ils proposent en réponse aux politiques internationales consensuelles et indistinctes que nous connaissons.

Source : Le Monde du 23/08/2012.

EO Analyse de Cycle de Vie (ACV) du kWh

La filière nucléaire aurait-elle un impact sur les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ?

Au moment où le temps et les moyens semblent manquer aux pouvoirs publics pour revoir le calcul des émissions de GES liées directement et indirectement (en prenant en compte les conséquences des accidents) au kWh produit par la filière nucléaire, la "neutralité" de cette dernière vis-à-vis du bilan carbone de la France n'est pas toujours discutée. A l'instar d'un petit groupe de personnalités politiques du Parti Socialiste (PS), d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) et du Parti de Gauche, s'exprimant à ce sujet, il est couramment admis que « les émissions de CO₂ proviennent de l'agriculture, des transports, de l'industrie... Se passer du nucléaire n'a donc aucun impact sur les émissions de gaz à effet de serre ». Or, si les activités humaines sont émettrices, c'est bien souvent parce qu'elles consomment de l'énergie, en particulier des énergies fossiles, et qu'elles reposent sur la mobilisation de ressources et sur des process eux-mêmes gourmands en énergie. **Le kWh d'électricité d'origine nucléaire a donc forcément un "contenu carbone"**, même si celui-ci est très inférieur à celui du pétrole par le prisme des méthodes actuelles de comptabilité environnementale, où l'étape de combustion tient une place primordiale. Le fonctionnement de la centrale nucléaire et l'extraction de l'uranium entrent dans le champ de cette comptabilité. Le bilan carbone de l'agriculture, du transport et de l'industrie dépend donc du cocktail énergétique que ces pans de l'économie utilisent. Et à niveau d'activité égale, si la part de l'énergie nucléaire venait à diminuer pour laisser la place à d'autres sources, renouvelables ou non, il n'est pas certain que les émissions de GES de la France baisseraient en proportion. L'évaluation d'un tel scénario est un exercice compliqué. En attendant, il semble plus prudent d'affirmer que **tout devrait être entrepris pour que la réduction du recours à l'énergie nucléaire ne se traduise pas par une hausse des émissions de GES !**

Source : Le Monde du 30/08/2012.

EO Pesticides dans l'alimentation

La combinaison de plusieurs pesticides accroît les risques pour la santé

Tandis que l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) étudie les effets des cocktails de molécules chimiques présentes dans les aliments sur la santé, l'université britannique d'Aston vient de publier des résultats qui pourraient faire grandir les préoccupations à ce sujet. La démonstration vient en effet d'être faite qu'un mélange de substances a une toxicité observée sur des cellules du système nerveux que ses composantes n'ont pas. **Il existe donc bien un "effet cocktail"**. Cela est vérifié pour le pyriméthanol, le cyprodinil et le fludioxonil, retrouvés ensemble sur le raisin. Cela ressemble fort à un défi lancé aux outils d'évaluation environnementale et à certaines analyses de cycle de vie, dont le raisonnement sur **les impacts de l'usage des pesticides en agriculture** était simplifié, voire inexistant.

Source : Les Echos du 13/08/2012.